

# L'économiste

Le Journal des décideurs

du Bénin

**AGI**  
AFRICAIN DE GESTION ET D'INTERMEDIATION

**SOCIETE DE BOURSE**

Immeuble de l'Africaine des Assurances  
Face à la Direction de l'Emigration Immigration

01 BP 8568 RB Cotonou  
contact@agi-agi.com  
+229 21 31 87 33  
+229 21 31 60 65

Premier Quotidien Economique du Bénin N° 0997 MISP/DC/SG/DAI/SCC du 25/10/07 E-mail: leconomistbenin1@gmail.com Tél:00229 97096417

www.leconomistebenin.com

## Bourse Uemoa

### La BRVM ouvre en baisse

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en baisse par rapport à la séance précédente... (Page 07)

## Arnaques

### Le FNM invite le public à la vigilance

Le ministère en charge de la Microfinance, à travers le Fonds National de la Microfinance (FNM) invite le public à la vigilance selon les cas d'arnaques relatifs aux services de microfinance, ... (Page 11)

## Technologie

### Le Bénin lance une formation en cybersécurité destinée aux jeunes filles

Dans le cadre de sa stratégie nationale de sécurité numérique, le Bénin ambitionne de constituer un réseau de ... (Page 06)

## Conférence des Ministres des Finances 2023 à Addis-Abeba

(Page 03) Transformation de soja bio

# Les 4 ambitions de Dr AMENOUNVE pour les marchés de capitaux africains

## "Benin Organics" lance ses activités à la GDIZ

Progressivement, la Zone industrielle de Glo-Djigbé-Zè (GDIZ) matérialise l'ambition de l'Etat béninois. Le lundi 20 mars, l'usine spécialisée dans la transformation ... (Page 02)

## SFD au Bénin

194,1 milliards de dépôts, 256,4 milliards de crédits octroyés en 2022

Aux côtés du secteur bancaire béninois, évoluent des Systèmes financiers ... (Page 04)

## Droits de l'Homme

### Le Bénin reçoit l'accréditation au statut "A"

Le Bénin a franchi un grand pas en matière de protection des droits de l'Homme. La Commission Béninoise des Droits de l'Homme (CBDH) a reçu l'accréditation au ... (Page 04)

## Guerre russo-ukrainienne

### Le « tribunal pour l'Ukraine » ou la chasse aux sorcières à l'Occidentale

Dès le déclenchement de l'opération militaire russe sur le territoire de l'Ukraine, le 24 février 2022, les institutions ... (Page 10)



## Diaspora béninoise

(Page 11)

# Le Consul Maroya pour une intégration réussie des Béninois au Gabon



FONI 2023 | SPONSOR OFFICIEL AFRIK CRÉANCES

2<sup>e</sup> ÉDITION  
FORUM INTERNATIONAL DE L'INTERMÉDIATION, DU NUMÉRIQUE ET DE L'INNOVATION

02-05 MAI 2023  
HOTEL 02 FÉVRIER, LOMÉ - TOGO

Thème  
L'intermédiation et les innovations technologiques dans les dynamiques de l'inclusion financière

(228) 93 03 36 36  
(228) 97 67 30 30  
(228) 22 20 38 41  
support@foni.africa  
www.foni.africa FoniAfrica

Transformation de soja bio au Bénin

"Benin Organics" lance ses activités à la GDIZ

Progressivement, la Zone industrielle de Glo-Djigbé-Zè (GDIZ) matérialise l'ambition de l'Etat béninois. Le lundi 20 mars, l'usine spécialisée dans la transformation du Soja bio a officiellement démarré ses activités.



• Sylvestre TCHOMAKOU

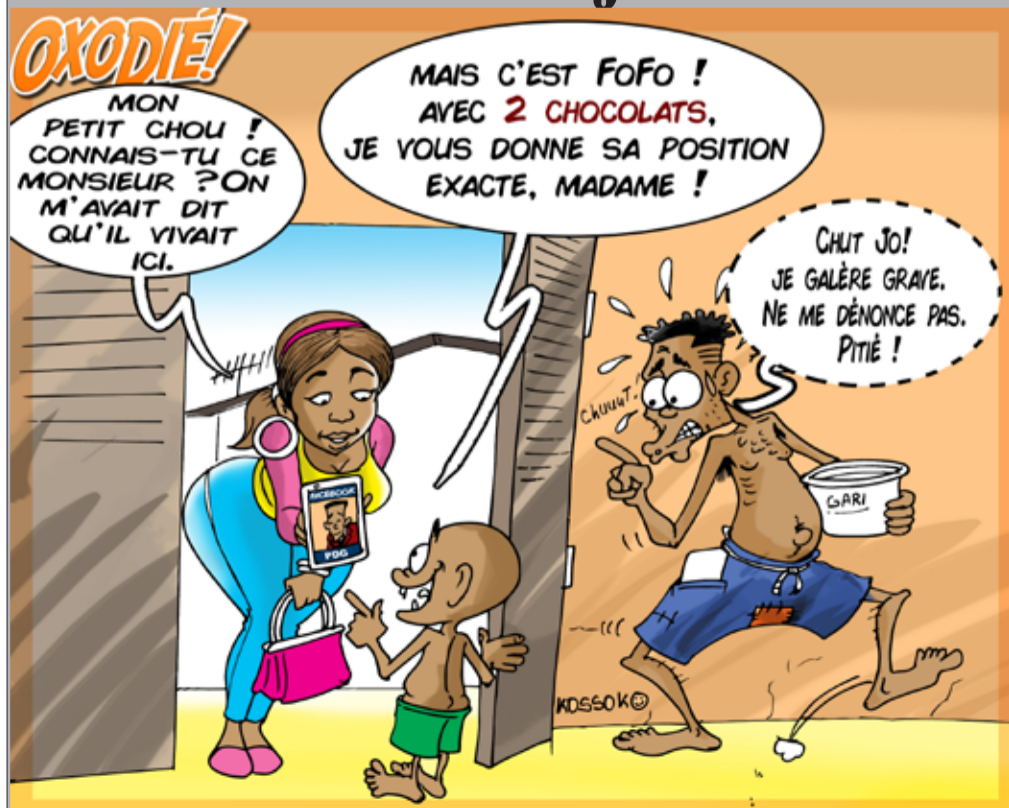
Au Bénin, précisément dans la Zone industrielle de Glo-Djigbé-Zè (GDIZ), les multiples projets annoncés se concrétisent au grand bonheur de la population

et de l'économie béninoise. Après les centres de formation aux métiers du textile et de confection de vêtement, la GDIZ vient d'enregistrer le lancement officiel de « Benin Organics ». Spécialisée dans la transformation du soja bio,

cette usine qui s'inscrit dans la politique de développement industriel du Bénin, compte transformer plus de 30.000 tonnes de soja bio cette année, fournis par plus de 25.000 producteurs locaux. A l'horizon 2024, l'objectif, selon la SIPI-Bénin, est de doubler la capacité de production. « Benin Organics », dans son fonctionnement, produira de l'huile brute de soja, de l'huile de soja dégommée, du tourteau déshuilé et de la lécithine dont la qualité sera attestée par des laboratoires répondant aux normes internationales afin d'augmenter la compétitivité des produits « Made in Benin ». A travers ce lancement, selon les responsables de la SIPI-Bénin, c'est plus de trois cent (300) emplois directs et indirects au profit de la jeunesse béninoise, d'ici fin 2023.



Cari du jour



AUX DÉCIDEURS...

L'électronique au service des pauvres

L'inclusion financière devient une réalité aussi bien au Bénin que dans l'espace UEMOA. Le site d'information financialafrik.com renseignait un an plus tôt que le Bénin était le leader régional de l'inclusion financière. Cette prouesse en matière de monnaie électronique est fondamentalement profitable aux citoyens à pouvoir économique modeste. Et l'on constate que l'indice d'inclusion financière s'est globalement amélioré dans l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA), ressortant à 0,520 en 2020 contre 0,501 en 2019, sur une échelle de 0 à 1, selon le rapport annuel consacré au sujet par la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). Par pays, cet indice s'est établi à 0,647 en 2020 au Bénin, contre seulement 0,170 en 2010. Le pays devance ainsi tous les autres de la sous-région. L'année considérée a été marquée au Bénin par la création, par décret, d'un Observatoire de la qualité des services financiers (OQSF). L'instance a pour mission d'encourager les populations et les PME à recourir davantage au système financier et de restaurer leur confiance à l'endroit des services financiers. C'est le troisième pays de l'Union à se doter d'une telle structure, après le Sénégal en 2009 et la Côte d'Ivoire en 2016. Au classement 2020 de l'inclusion financière, le Bénin est suivi par la Côte d'Ivoire (0,606), le Burkina (0,590), le Sénégal (0,587) et le Togo (0,564). La Guinée-Bissau, le Niger et le Mali, avec respectivement 0,245, 0,250 et 0,445 affichent une faible performance. Au sujet de la monnaie électronique, le nombre de comptes au sein de l'UEMOA a progressé de 39 % à 131 millions, en 2021. Cette progression reflète l'adoption croissante des services financiers numériques dans cette zone monétaire, dans le contexte de la pandémie de Covid-19. La Côte d'Ivoire enregistre le plus grand nombre de comptes, suivie du Sénégal. Ecofin révèle que le nombre de comptes de monnaie électronique au sein de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa) est ressorti à 131 millions, au 31 décembre 2021. Ces comptes sont en hausse de 39 %, soit 37 millions de nouveaux comptes enregistrés par rapport à l'année 2020 (94 millions). Par ailleurs, les informations émanant de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Bceao), établissent que cette progression du nombre de comptes de monnaie électronique « reflète l'adoption croissante par les populations, des services financiers numériques, amorcée pendant la période du confinement lié à la pandémie de Covid-19 ». Dans son rapport annuel 2021 sur l'évolution des services financiers numériques dans l'Uemoa, publié ce 1er février, la Bceao poursuit en indiquant « qu'une moyenne trimestrielle de 8,77 millions de comptes de monnaie électronique a été observée, soit une évolution de plus de 3 millions par mois ». Presque tous les pays de l'Uemoa ont enregistré une hausse du nombre de comptes de monnaie électronique au 31 décembre 2021. Toutefois, le taux de progression le plus élevé, soit 65 %, a été observé en Côte d'Ivoire. Cette progression en Côte d'Ivoire est en partie liée à la « forte pénétration du produit Wave Money », soutient la Bceao. Le pays comptait 45,6 millions de comptes de monnaie électronique en 2021. Au Sénégal, le nombre de comptes de monnaie électronique a connu une hausse de 62 %, pour s'établir à 21,5 millions en 2021, contre 13,2 millions en 2020. Ces deux pays sont suivis de la Guinée-Bissau qui affiche une évolution de 30%. Le Niger, le Bénin, le Mali et le Burkina affichent des taux allant de 17% à 26%. Concernant le Togo, le taux de croissance du nombre de comptes ouverts ressort à 13%.

Jean-Claude KOUAGOU

Eco secret

Economie : Les banques centrales africaines cheminent vers une monnaie unique

Dakar a abrité ce jeudi 9 mars, une réunion ordinaire du bureau de l'Association des banques centrales africaines (ABCA). Les travaux portent principalement sur l'évaluation de la mise en œuvre des décisions prises par le conseil des gouverneurs lors de la session du 5 août 2022 tenue à Banjul (Gambie). Parmi elles, la poursuite des discussions vers une union monétaire et une monnaie unique. Présidée par Buah Saidy, gouverneur de la Central Bank of The Gambia, par ailleurs président de l'ABCA, cette réunion sera l'occasion pour les gouverneurs d'examiner notamment le projet de statuts et de structure de l'Institut monétaire africain ...

## Conférence des Ministres des Finances 2023 à Addis-Abeba

## Les 4 ambitions de Dr AMENOUNVE pour les marchés de capitaux africains

La 55ème session de la Conférence des Ministres des Finances, de la Planification et du Développement Économique de la Commission Économique pour l'Afrique (CEA) s'est tenue du 15 au 21 mars 2023 à Addis-Abeba en Ethiopie. Au nombre des invités de marque, Dr Edoh Kossi AMENOUNVE, Directeur général de la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM) a présenté, mardi 21 mars 2023, ses ambitions pour le développement des marchés de capitaux en Afrique.

● Abdul Wahab ADO

« L'accélération de la reprise et de la transformation de l'Afrique pour réduire les inégalités et les vulnérabilités ». C'est le thème de la Conférence des Ministres des Finances, de la Planification et du Développement Économique de la Commission Économique pour l'Afrique. L'objectif de cette conférence est de renouveler l'attention portée à la réduction de la pauvreté, des inégalités et autres facteurs qui rendent la population africaine continuellement vulnérable à ces fléaux, et de relancer des actions à cet égard. A cette occasion, Dr Edoh Kossi AMENOUNVE, Directeur général de la Bourse régionale des valeurs mobilières a partagé son point de vue, pour que les marchés de capitaux africains puissent contribuer réellement à la réalisation des ambitions de l'Afrique. Il s'agit pour lui : d'améliorer la mobilisation de l'épargne à long terme sur notre continent en adoptant des réformes structurelles pour accroître la collecte de l'épargne par les fonds de pension, les fonds souverains, les compagnies d'assurance-vie et organismes de placement collectif etc. ; Profiter de la digitalisation pour accéder à l'épargne disponible auprès des particuliers; Mener une lutte vigoureuse contre la fuite des capitaux. Le patron de la BRVM a également suggéré qu'il faille Encourager l'actionnariat populaire en



ouvrant de façon volontariste le capital des sociétés à participation majoritaire des Etats et des entreprises ayant une forte contribution à la formation du PIB dans nos économies notamment celles du secteur financier qui font appel à l'épargne publique. Le DG de la bourse régionale de l'Uemoa a aussi recommandé de réformer le marché de la dette publique et privée avec des mécanismes et instruments nouveaux et innovants (adaptés aux PME et au développement durable) et favoriser une meilleure rémunération du risque; Le rôle et l'indépendance des agences de notation locales doivent ainsi être renforcés. Pour Dr AMENOUNVE, il faut accélérer l'intégration financière (Union monétaire et bancaire) et boursière (AELP) réelle pour accompagner utilement la ZLECAF. « C'est dans l'optique de mieux prendre en compte les marchés de capitaux dans l'agen-

da de développement de l'Afrique que j'ai signé le 21 juillet 2022 à Lusaka, en ma qualité de Président de l'Association des Bourses Africaines (ASEA), un accord de partenariat avec l'Union Africaine », a conclu le DG de la BRVM dans son intervention. En effet, la Conférence des Ministres des Finances, de la Planification et du Développement Économique de la Commission Économique pour l'Afrique est l'une des plus importantes instances de dialogue et d'échanges de vues entre les ministres africains chargés des finances, de la planification et du développement économique et les gouverneurs des banques centrales sur des questions relatives au programme de développement de l'Afrique. Ainsi, le Président de la Conférence, Monsieur Mouhamadou Bamba DIOP a expliqué qu'il faut trouver des sources et des mécanismes innovants de finan-

cement pour l'Afrique en renforçant notamment le rôle des marchés de capitaux ; réduire les risques liés aux chaînes d'approvisionnement en stimulant la production manufacturière et agricole ; tirer un meilleur parti de la ZLECAF pour réaliser une intégration économique plus large et plus profonde ; adopter des politiques qui tiennent compte de l'évolution climatique pour un développement durable. « La question de l'amélioration du financement à long terme est donc au cœur des préoccupations majeures de notre continent. Et les bourses africaines sont interpellées pour trouver de véritables solutions dans ce cadre », a-t-il exhorté.

**La situation socioéconomique en Afrique passée en revue**  
Les crises socio-économiques récentes en Afrique ont été passées au scanner lors de la conférence. Il faut dire que l'Afrique est

confrontée à une série de crises qui se chevauchent et sont récurrentes. Il s'agit de : la pandémie de COVID-19, la guerre en Ukraine et le changement climatique qui ont exacerbé la pauvreté et les inégalités, déjà importantes sur le continent. La pauvreté et l'inégalité créent des risques pour l'atteinte des ODD et pour la prospérité, la paix et la sécurité de l'Afrique ainsi que pour le contrat social. Pour mettre fin à la misère à laquelle le continent est confronté, il faut favoriser un modèle de développement centré sur les populations et intégrer la pauvreté et les inégalités dans les stratégies de développement nationales et régionales. Noter que l'Afrique représente la plus forte proportion des pauvres du monde, 54,8 % en 2022 (devant l'Asie du Sud - 37,6 %). 546 millions de personnes vivaient dans la pauvreté en 2022, soit une augmentation de 74 % depuis 1990. 149 millions d'Africains non pauvres (dont la consommation était supérieure de 20 % au seuil de pauvreté) risquaient de tomber dans la pauvreté en 2022. L'Est et l'Ouest du continent représentent un nombre élevé de personnes non pauvres qui risquent de tomber dans la pauvreté en 2022 (48 et 52 millions, respectivement).

**Les principales recommandations de la Conférence**  
Pour booster le développement durable et inclusif en Afrique, des recommandations ont été faites par les

participants. Il s'agit de : poursuivre des politiques macroéconomiques inclusives en faveur des pauvres, avec des dépenses ciblées sur les filets de sécurité pour soutenir les pauvres et les plus vulnérables; assurer la mobilisation des ressources pour une reprise inclusive, y compris par le biais d'impôts équitables et en tirant parti du financement climatique pour créer des emplois décents; élaborer une voie de développement structurel qui est juste et qui répond aux besoins des populations, l'industrialisation et l'AfCFTA pouvant agir comme catalyseurs; faire avancer les réformes pour une architecture financière mondiale plus juste et inclusive; réviser le cadre commun du G20 et améliorer le cadre réglementaire de la dette; réformer le mécanisme de recanalisation des DTS afin de promouvoir une plus grande utilisation et de faire en sorte que les allocations de DTS soient considérées de manière analytique; favoriser le financement à coût faible et à long terme pour le développement; renforcer la flexibilité des critères d'éligibilité et de qualification de la résilience; mettre en place un Sustainability Trust qui devra jouer un rôle de catalyseur dans le financement vert ; actualiser la boîte à outils du FMI en réponse à des chocs de plus en plus fréquents; améliorer le cadre réglementaire des agences de notation de crédit et utiliser des instruments de réduction des risques pour améliorer l'accès au marché de capitaux.



Alliance mondiale des institutions nationales de droits de l'Homme

# Le Bénin reçoit l'accréditation au statut "A"

(Les lauriers du Président Patrice TALON à la CBDH)

Le Bénin a franchi un grand pas en matière de protection des droits de l'Homme. La Commission Béninoise des Droits de l'Homme (CBDH) a reçu l'accréditation au statut "A" de l'Alliance mondiale des institutions nationales des droits de l'Homme. À la suite de la remise officielle du Certificat le 15 mars 2023 à Genève par le Système international de protection des droits de l'Homme, les membres de la CBDH, avec à leur tête son président, Monsieur Isidore Clément CAPO-CHICHI, ont été reçus, ce mardi 21 mars 2023 au Palais de la Marina, par le Président de la République, Monsieur Patrice TALON.



Attendue depuis bientôt 20 années, cette accréditation qui est aussi un indicateur de développement, est le fruit des efforts du Bénin en matière de respect des droits de l'Homme. C'est également une preuve que l'Institution nationale des droits de l'Homme créée par l'État béninois pour l'aider dans le respect de ses obligations internationales en matière de protection des droits de l'Homme, joue effectivement son rôle pour le respect des « Principes de Paris ».

« Nous sommes venus échanger avec le Chef de l'État sur comment nous pouvons, en tant que Statut A, contribuer davantage à la promotion et à la protection des droits de l'Homme au Bénin (...). Le Bénin a désormais son mot à dire partout où les questions

des droits de l'Homme sont posées en ce qui concerne notre État. Vous le savez, le Bénin siège au Conseil des Droits de l'Homme. Désormais, la Commission Béninoise des Droits de l'Homme (CBDH) prend la parole, après le gouvernement, devant ce Conseil et participe à toutes les réunions des organes des traités, fait des rapports et bien entendu, la Commission Béninoise des Droits de l'Homme (CBDH) est consultée sur toutes les questions relatives aux droits de l'Homme que ça soit au niveau régional, sous régional et même national », a déclaré le président de la CBDH à la presse. Monsieur Isidore Clément CAPO-CHICHI explique que la diversité d'opinions des membres de la CBHD sur des questions liées à la vie, à la dignité humaine

fait la beauté de cette Institution installée depuis 4 ans. Il rassure que la CBDH fait son travail en toute indépendance sans aucune ingérence de l'État.

Fier des progrès enregistrés et surtout de cette reconnaissance qui vient battre en brèches certaines idées sur le régime, le Président de la République a exprimé aux membres de la Commission ses félicitations, ses encouragements pour relever encore des défis beaucoup plus grands. « Que la Commission puisse continuer à faire son travail en toute intelligence, avec beaucoup de discernement et sans aucune influence pour permettre au Bénin de grandir et d'aller toujours de l'avant, parce qu'après tout c'est le Bénin qui compte », a déclaré le Président TALON.

Source externe

Secteur financier décentralisé au Bénin

# 194,1 milliards de dépôts, 256,4 milliards de crédits octroyés en 2022

Aux côtés du secteur bancaire béninois, évoluent des Systèmes financiers décentralisés qui jouent un rôle important dans l'inclusion financière des populations. Acteurs économiques dynamiques, les SFD facilitent de plus en plus la tâche aux populations notamment celles exclues du système d'octroi de crédits des institutions de financement classique. Dans cette production, votre journal lève un coin de voile sur les principaux indicateurs du secteur à fin 2022.



● Bidossessi WANOU

232,6 milliards FCFA d'encours brut de crédits; 256,4 milliards FCFA de crédits octroyés; 4,9% Portefeuille-à-risque à 90 jours; 11,4 milliards de créances en souffrance; ainsi se présente l'environnement des Systèmes financiers décentralisés au Bénin en 2022. Le secteur compte 3.246.205 clients avec 3.902.173 comptes de dépôts pour 194,1 milliards FCFA de dépôt. On note 48,1% de femmes dans le secteur. Au Bénin, les SFD par leur accessibilité, tirent l'inclusion financière, en pleine amélioration ces dernières années. Organisés en consortium, ils bénéficient de la confiance de l'Etat qui s'appuie sur eux dans la mise en œuvre de la politique d'octroi de microcrédits au plus pauvres ou aux artisans. On dénombre au total, 111

Systèmes financiers décentralisés constitués d'Associations, de coopératives, de Société à responsabilité limitée (SARL) et de Sociétés anonymes, les moins nombreuses, car au nombre de 03 seulement à fin décembre 2023. En termes de structuration, le secteur est organisé en 17 associations, 84 Unions des Institutions Mutualistes Communautaires d'Epargne et de Crédit (IMCEC). On compte 10 sociétés en 2022, et entre 2021 et 2022, le nombre de SFD exclues des Caisses de base affiliées est 57. Un agrément a été retiré en 2022 contre 00 accordé. Une amélioration, comparativement à 2021 où, trois (03 agréments) ont été retirés. Le secteur comparativement au Banque a un enrage social très répandu de par sa plus grande présence dans les milieux non couverts par le secteur bancaire.

Dans un contexte de faible taux d'alphabétisation, les SFD drainent du monde. Selon des populations, la facilité à traiter avec les SFD et surtout leur proximité est l'une des principales raisons qui justifient qu'elles sont nombreuses à jeter leur dévolu en milieu rural sur ces services. Depuis l'interdiction de la collecte de l'épargne informelle dite "Adogbè", les SFD nul doute sont destinés à connaître une plus grande animation. S'il est vrai que des acteurs de l'informel continuent par ruser avec la décision en complicité avec les populations, beaucoup ont pris conscience par là au détour des sensibilisations, ce qui tourne à l'avantage des SFD. En définitive, les SFD s'avèrent un important pilier de l'inclusion financière notamment dans les milieux ruraux où ils sont plus présents.

## Baromètres Bénin

|                                 |                                     |                        |
|---------------------------------|-------------------------------------|------------------------|
| Bénin Production industrielle   | 10,70%                              | Trading economics      |
| Bénin Inflation alimentaire     | -6,30%                              | Trading economics      |
| Efficacité des pouvoirs publics | -0,50                               | Trading economics      |
| Emission de CO2                 | 0,614 tonnes métriques par habitant | Banque mondiale (2014) |

|                      |             |                      |
|----------------------|-------------|----------------------|
| Climat des affaires  | 52.4 points | Banque mondiale 2019 |
| Indice de prospérité | -2 rang     | Institut Legatum     |

### Position du Bénin dans la sous-région

| Indices              | Rang UEMOA | Rang mondial        | Source                     |
|----------------------|------------|---------------------|----------------------------|
| Développement humain | 1er        | 163ème sur 189 pays | PNUD                       |
| Démocratie           | 2ème       | 81ème               | The Economist              |
| liberté de presse    | 5ème       | 96ème               | Reporters Sans Frontières  |
| Corruption           | 3ème       | 85ème sur 180 pays  | Transparency international |

| Référentiel                             |               |                                 |
|---|---------------|---------------------------------|
| Indices                                 | Valeur        | Sources                         |
| Indice GINI                             | 43,4%         | 2016                            |
| Indice de la compétitivité mondiale     | 3,5%          | 2016                            |
| Indice des prix à la consommation (IPC) | 100,50 points | Statistiques mondiales          |
| Indice Bénin de la liberté humaine      | 7,32          | Institut Fraser 2022            |
| Indice de démocratie                    | 5,74 points   | The Economist                   |
| Indice de développement humain (Idh)    | 0,515 points  | PNUD 2018                       |
| Indice de liberté de presse             | 31,74 points  | Reporters Sans Frontières 2019  |
| Indice de corruption                    | 40 points     | Transparency international 2019 |

Installations illicites des répéteurs et amplificateurs de signaux

## L'ARCEP Bénin met en garde les faussaires

L'ARCEP BENIN met en garde les acteurs qui installent de manière illicite des répéteurs et amplificateurs de signaux sur les réseaux des opérateurs mobiles. C'est dans un communiqué que le régulateur lance l'appel aux faussaires.



### COMMUNIQUÉ

Dans le cadre des activités de contrôle de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste (ARCEP BENIN), il m'a été donné de constater que des individus non autorisés, procèdent à l'installation des répéteurs et amplificateurs de signaux sur les réseaux des opérateurs mobiles.

Ces équipements installés en violation des textes en vigueur, créent des interférences sur les réseaux des opérateurs mobiles régulièrement autorisés, dégradant ainsi la qualité des services offerts aux consommateurs.

A cet effet, il est rappelé que toute importation, vente ou utilisation de ces équipements, sur l'ensemble du territoire national sans autorisation, sont constitutives d'infractions pénales au regard des dispositions des articles 260 et 262 de la loi n° 2017-20 du 20 avril 2018 portant code du numérique en République du Bénin.

En conséquence, toute personne qui aura été identifiée en lien avec ces faits fera l'objet de poursuite conformément aux dispositions légales en vigueur en République du Bénin.

Fait à Cotonou, le **11 6 FEV 2023**

Le Président,  
  
 Elavien BACHABI

Tél: +229 21 31 01 65 Fax: +229 21 31 00 67 E-mail: contacts@arcep.bj Site web: www.arcep.bj 01 BP 2034 Cotonou

Règlement des litiges commerciaux

## Le CAMEC lance une première édition de formation des acteurs

Le CAMEC organise une première édition de formation à titre payant au métier du médiateur du mercredi 29 au vendredi 31 mars 2023 au siège de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCI Bénin). Lire le communiqué



### COMMUNIQUE PRESSE ECRITE

#### FORMATION EN MEDIATION COMMERCIALE

Le CAMEC, Centre d'Arbitrage, de Médiation et de Conciliation du Bénin, a pour mission de faciliter le règlement des litiges commerciaux par des mécanismes extrajudiciaires.

Depuis, une vingtaine d'années, le CAMEC œuvre pour la formation et le renforcement des capacités de ses arbitres, médiateurs agréés et des juges consulaires.


Pour répondre aux nombreuses sollicitations du public, le CAMEC organise une première édition de formation à titre payant au métier du médiateur **du mercredi 29 au vendredi 31 mars 2023** au siège de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCI Bénin).

Les inscriptions sont ouvertes à toute personne intéressée à compter du **jeudi 16 février 2023 jusqu'au vendredi 10 mars à 17h 30** à l'adresse [camec@ccib.bj](mailto:camec@ccib.bj) ou au siège du CAMEC sis au quartier « haie-vive » de Cotonou, ou par téléphone +229 68 63 70 70 ou 69 33 70 70.

Coût de la formation : 150.000 FCFA

Les places étant limitées, seuls les premiers inscrits seront retenus.

**Le Secrétaire Permanent**  
 William SOUROU



**BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES S.A.**  
 Afrique de l'Ouest  
 Siège Social : Côte d'Ivoire 18, rue Joseph AMONA - 01 BP 3802 Abidjan  
 ☎ : (225) 20 32 66 85 / 20 32 66 86 Télécopie : (225) 20 32 66 84 E-mail : brvm@brvm.org

**ANTENNE NATIONALE DE BOURSE DU BENIN**  
 Adresse: Immeuble CCIB Avenue Charles de GAULLE 01 BP 2983 Cotonou  
 Téléphone : (229) 21 31 21 26 / 21 31 21 39 Télécopie : (229) 21 31 20 77

### COMMUNIQUE DE L'ANTENNE NATIONALE DU BENIN DE LA BRVM

#### Initiation gratuite à la bourse

La Direction de l'Antenne nationale du Bénin de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (ANB BRVM) informe le public qu'elle organise une formation pour vulgariser la Bourse et développer la culture boursière au Bénin.

Thème de la formation : « Initiation à la bourse et aux valeurs mobilières »

**Modules de formation**

- MODULE 1 : Introduction à la bourse et au marché financier ;
- MODULE 2 : Initiation au marché des actions ;
- MODULE 3 : Initiation au marché des obligations.

Pour une meilleure assimilation des enseignements dispensés, les participants sont invités à suivre la totalité des modules proposés, et dans l'ordre indiqué.

**Lieu de la formation** : Antenne Nationale du Bénin sise dans l'enceinte de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB) à Cotonou.  
 Effectif par formation : **15 à 20 personnes** par session et par module.

**La participation aux formations est gratuite.**

Les participants à chaque session de formation seront soumis, après chaque module, à un contrôle de connaissance (test d'évaluation) neutre et transparent. Une attestation sera délivrée aux participants à la fin de la formation

**Inscription gratuite tous les jours ouvrables à l'antenne nationale du Bénin sise à la CCIB**

Pour tout renseignement, contacter le 21 31 21 26 / 21 31 21 39

**NB** : la formation se déroulera simultanément dans tous les pays de l'espace UEMOA

## Avis très important

Toute l'économie nationale, sous-régionale, africaine et internationale dans un seul quotidien.

Le tout premier quotidien économique béninois : **L'économiste**.

**L'économiste**, c'est des informations économiques, bancaires, financières et boursières du Bénin et d'ailleurs traitées et des dossiers réalisés pour le développement économique et social du continent africain.

L'économiste, c'est des chiffres clés de l'économie béninoise, les tendances boursières avec la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM), l'actualité économique, financière en temps réel.

**L'économiste, le journal des décideurs**

## France

## L'Assemblée nationale adopte en première lecture le projet de loi de relance du nucléaire

C'est une respiration pour le gouvernement après les turbulences engendrées par la réforme des retraites. Avec le soutien de LR, du RN et de communistes, l'Assemblée nationale a largement adopté mardi en première lecture le projet de loi de relance du nucléaire, amputé de la réforme controversée de la sûreté. Soutenu à une très large majorité au Sénat fin janvier, le texte doit poursuivre son parcours parlementaire avec un compromis entre députés et sénateurs en commission mixte paritaire ou lors d'une deuxième lecture. Technique, ce projet de loi réduit les procédures et les délais pour concrétiser les promesses d'Emmanuel Macron de bâtir six nouveaux réacteurs EPR à l'horizon 2035, et lancer des études pour huit d'autres. Il est limité aux nouvelles installations situées sur des sites nucléaires existants ou à proximité.

Pour « atteindre la neutralité carbone », il ne faut « plus avoir le nucléaire honteux » : tel est le slogan des députés macronistes comme la rapporteure Maud Bregeon, ancienne d'EDF, qui a ferrailé contre EELV et les insoumis, favorables à la sortie de l'atome et au passage aux 100 % renouvelables à partir de 2045. « Que valent



les risquent », les « tonnes de déchets ? », a rétorqué la LFI Anne Stambach-Terreiro, avant d'insister sur la fissure « importante » révélée récemment dans la tuyauterie d'un réacteur de la centrale de Penly (Seine-Maritime). Le groupe socialiste a voté contre aussi, même s'il « ne fait pas partie des formations politiques antinucléaires », selon Marie-Noëlle Battistel.

## Gage de « souveraineté »

En pleine crise énergétique, une majorité de l'hémicycle soutient le nucléaire, « décarboné » et gage de « souveraineté ». Le Rassemblement national a voté le texte, « bien qu'insuffisant », en s'attaquant aux « écologistes bornés ». Le patron des députés Les Républicains Olivier Marleix a loué un « revirement politique espéré » par la droite. Mais « beaucoup de questions » restent « en

suspens », met-il en garde, sur l'usage de l'électricité, les technologies et les « acteurs du nouveau nucléaire ». Dans le sillage du Sénat, l'Assemblée a fait sauter l'objectif de réduction à 50 % de la part de l'énergie nucléaire dans le mix électrique français d'ici à 2035, un « verrou » introduit sous la présidence de François Hollande. Agnès Pannier-Runacher ne veut « ni plafond ni plancher » sur le sujet, alors que l'énergie nucléaire représente environ 70 % de la production d'électricité habituellement, mais seulement 63 % en 2022 en raison des arrêts de plusieurs réacteurs pour corrosion. Les députés ont aussi validé un durcissement des peines en cas d'intrusions dans les centrales, sous les protestations de la gauche, qui redoute un frein aux actions militantes antinucléaires.

20 minutes

## Faillite de la banque SVB

## Le Trésor américain assure que la situation « se stabilise »

Pas d'inquiétude. Le Trésor américain cherche à rassurer sur la situation du secteur bancaire après la faillite de la Silicon Valley Bank (SVB) et de Signature Bank. « La situation se stabilise. Et le système bancaire américain reste solide », va affirmer mardi la secrétaire américaine au Trésor, Janet Yellen, devant un parterre de banquiers, selon des extraits de son discours lors du colloque annuel de l'Organisation des banquiers américains (ABA) à Washington. Le dispositif mis en place par la banque centrale américaine (Fed) pour prêter de l'argent aux banques depuis une semaine, afin de leur éviter la débâcle, afin que ceux déjà existants, « fonctionnent comme prévu pour fournir des liquidités au système bancaire » et « les retraits d'argent des banques régionales se sont stabilisés », soulignera la ministre de

l'Economie et des Finances de Joe Biden.

Intervention « nécessaire »

Des vagues de retraits massifs ont provoqué il y a moins de deux semaines la mise en liquidation de l'établissement Silvergate Bank, petite banque régionale devenue la destination favorite du milieu des cryptomonnaies, puis de SVB, dont l'Agence de garantie des dépôts (FIDC) a pris le contrôle. Et Signature Bank, 21e banque du pays, avait été fermée d'office. Les autorités américaines avaient immédiatement annoncé une série de mesures pour tranquilliser particuliers et entreprises à l'égard de la solidité du système bancaire américain, promettant notamment que les clients de SVB et Signature Bank pourront retirer la totalité de leurs dépôts. « Notre intervention était nécessaire pour protéger l'ensemble du système bancaire américain. Et des actions

similaires pourraient être justifiées si les petites institutions subissent des ruées sur les retraits qui présentent un risque de contagion », devrait encore indiquer la ministre. La banque First Republic est notamment sur la sellette. La Fed avait de son côté indiqué jeudi avoir prêté près de 12 milliards de dollars aux banques américaines en quelques jours, dans le cadre du dispositif mis en place le 12 mars, destiné à leur permettre d'honorer les demandes de retraits de leurs clients. Elle avait également, via son programme habituel de prêts à très court terme, prêté 152 milliards de dollars aux banques au cours de la semaine écoulée contre à peine 5 milliards la semaine précédente, et 142,8 milliards de dollars aux deux entités créées par les régulateurs américains pour succéder à SVB et Signature Bank.

20 minutes

## Technologie

## Le Bénin lance une formation en cybersécurité destinée aux jeunes filles

Dans le cadre de sa stratégie nationale de sécurité numérique, le Bénin ambitionne de constituer un réseau de professionnels du secteur pour soutenir son développement. Une ambition mise en œuvre à travers l'organisation de sessions de formations. Le ministère béninois du numérique et de la digitalisation, a annoncé sur sa page Facebook les inscriptions pour un programme de formation d'initiation à la cybersécurité à l'attention des jeunes filles du pays ayant entre 18 et 25 ans. La formation mise en œuvre par l'Agence des systèmes d'information et du numérique (ASIN) se tiendra du 27 au 31 mars 2023. Elle se déroulera dans les locaux de l'Agence à Cotonou. Les personnes désirant participer à la formation doivent s'enregistrer au plus tard le 25 mars. Selon le ministère, cette formation vise à renforcer les compétences des utilisateurs du cyberspace béninois et participe à l'atteinte des objectifs de la troisième orientation stratégique nationale de sécurité numérique : « développement des compétences et de la culture de la sécurité numérique ». Cette orientation consiste à développer un réseau de spécialistes et d'experts en sécurité numérique aptes à répondre aux différents besoins exprimés par les entreprises de l'Etat.



## Céréales

## Le Burkina Faso veut relancer sa production de blé



Le blé est avec le riz l'une des principales céréales d'importation en Afrique de l'Ouest. Si globalement, la région ne réunit pas les conditions naturelles optimales pour la culture de la graminée, plusieurs pays tentent tant bien que mal de stimuler leur production. Au Burkina Faso, le ministère de l'Agriculture, des Ressources animales et halieutiques a signé le 17

mars dernier une convention de financement avec l'Institut de l'environnement et de recherches agricoles (INERA) portant sur la production de semences de blé. L'annonce a été faite dans un communiqué publié sur la page Facebook dudit ministère. D'un coût total de 113,2 millions de francs Cfa (184 653 \$), cet accord devrait permettre selon les autorités de relancer la production de la céréale en vue de réduire les importations qui couvrent la quasi-totalité des besoins de consommation du pays. Dans le cadre de ce nouveau partenariat, les chercheurs de l'INERA s'engagent à mettre dans un premier temps 10 tonnes de semences à disposition du ministère de l'Agriculture au profit des agriculteurs. « C'est une première pour la Direction régionale de l'institut de l'environnement et de recherches agricoles. Nous n'avons jamais bénéficié d'un engagement et d'un accompagnement pareil depuis une vingtaine d'années sinon nous serions hors de portée de la pénurie que nous avons connue ces derniers temps », a déclaré Jacob Sanou, directeur régional de la recherche et de l'innovation dans les Hauts-Bassins. Selon les autorités, 50 variétés de blé tendre et 49 variétés de blé dur pour la fabrication du couscous sont déjà à l'essai dans la commune de Farakoba dans la région des Hauts-Bassins. Il faut rappeler que le Burkina Faso s'était déjà essayé à plusieurs reprises à la production de blé, mais les projets initiés par l'exécutif jusque-là n'ont pas tenu dans la durée. La dernière expérimentation remonte à la saison 2005/2006 durant laquelle le pays a officiellement produit 2 000 tonnes de la céréale dans le cadre d'un projet pilote mis en œuvre sur une superficie de 500 hectares dans la vallée du Sourou. Pour l'heure, le pays qui consomme environ 315 000 tonnes de blé par an, est principalement approvisionné par la France et la Russie qui comptent tous deux pour près de 95 % des expéditions, selon les données compilées sur la plateforme Trade Map.

## Formation

## Ethiopian Airlines ouvre une université de l'aviation

5 ans après avoir lancé son académie de l'aviation, le groupe Ethiopian Airlines a lancé une université. L'institution qui propose des formations diplômantes de premier et deuxième cycles, est le fruit d'investissements et de la politique d'expansion du groupe éthiopien. Le groupe Ethiopian Airlines a annoncé le lancement des activités de son université spécialisée dans le domaine de l'aviation. D'après un communiqué de la compagnie aérienne publié lundi 6 mars, cette université est née de la transformation de Ethiopian Aviation Academy, le centre de formation de la compagnie créé depuis plus de 60 ans. « Nous sommes heureux d'annoncer que notre académie, vieille de 65 ans et qui est le secret de la réussite du groupe Ethiopian Airlines, s'est transformée en une université proposant des programmes diplômants accueillant des étudiants éthiopiens et internationaux. L'université continuera à contribuer à la croissance rapide du secteur de l'aviation en Ethiopie en particulier et sur le continent en général », a déclaré le recteur de l'université, Ato Kassie Yimam. Si l'académie était spécialisée dans la formation de pilotes, techniciens aéronautiques, personnel de cabine, ventes et services aux compagnies aériennes, l'université a ouvert des cursus formations diplômantes de premier et de troisième cycles dans les domaines de l'aérospatiale et de l'hôtellerie. Ainsi, elle propose par exemple une licence en ingénierie aéronautique, une licence en ingénierie de maintenance des aéronefs, une licence en gestion de l'aviation, une licence en gestion du tourisme et de l'hôtellerie, et le MBA en gestion de l'aviation. L'université a également repris les sites de l'académie, notamment le campus principal à Addis Abeba et le nouveau campus de Hawassa ouvert il y a juste un mois. Sur ces sites, elle espère accueillir les professionnels et les amateurs de l'aviation en Ethiopie, mais également de l'Afrique et même des autres continents.

Ecofin du 21 Mars 2023

**BRVM BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE**

mardi 21 mars 2023

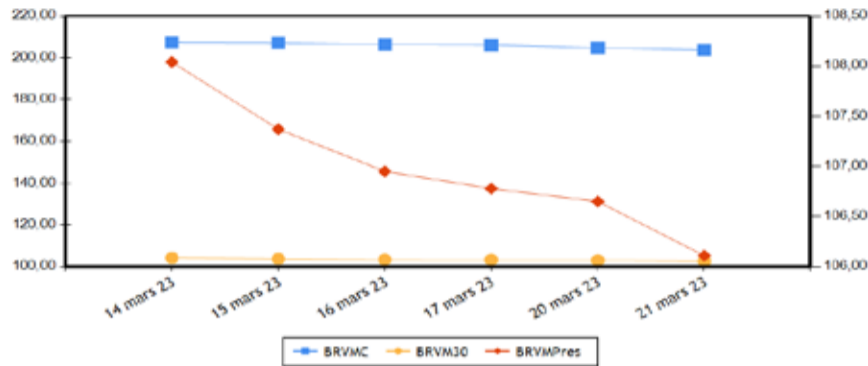
N° 57

|                       |               |
|-----------------------|---------------|
| <b>BRVM COMPOSITE</b> | <b>203,73</b> |
| Variation Jour        | -0,48 %       |
| Variation annuelle    | 0,25 %        |

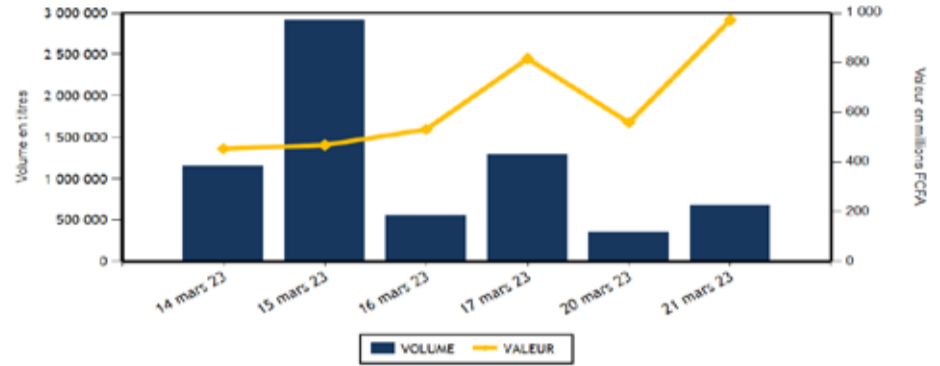
|                    |               |
|--------------------|---------------|
| <b>BRVM 30</b>     | <b>102,56</b> |
| Variation Jour     | -0,44 %       |
| Variation annuelle | 2,56 %        |

|                      |               |
|----------------------|---------------|
| <b>BRVM PRESTIGE</b> | <b>106,11</b> |
| Variation Jour       | -0,51 %       |
| Variation annuelle   | 6,11 %        |

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



| Actions   | Niveau            | Evol. Jour |
|---|-------------------|------------|
| Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits) | 7 579 364 586 145 | -0,48 %    |
| Volume échangé (Actions & Droits)                 | 614 724           | 76,88 %    |
| Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)        | 379 613 726       | -30,49 %   |
| Nombre de titres transigés                        | 43                | 2,38 %     |
| Nombre de titres en hausse                        | 8                 | 33,33 %    |
| Nombre de titres en baisse                        | 19                | -20,83 %   |
| Nombre de titres inchangés                        | 16                | 33,33 %    |

| Obligations                     | Niveau             | Evol. Jour |
|---------------------------------|--------------------|------------|
| Capitalisation boursière (FCFA) | 10 110 175 745 027 | -0,38 %    |
| Volume échangé                  | 59 847             | 4 111,61 % |
| Valeur transigée (FCFA)         | 592 266 524        | 4 511,06 % |
| Nombre de titres transigés      | 6                  | 50,00 %    |
| Nombre de titres en hausse      | 0                  | -100,00 %  |
| Nombre de titres en baisse      | 1                  |            |
| Nombre de titres inchangés      | 5                  | 66,67 %    |

**PLUS FORTES HAUSSES**

| Titres                   | Cours | Evol. Jour | Evol. annuelle |
|--------------------------|-------|------------|----------------|
| BANK OF AFRICA ML (BOAM) | 1 255 | 4,15 %     | -10,36 %       |
| SAFCA CI (SAFC)          | 960   | 3,78 %     | 9,09 %         |
| SITAB CI (STBC)          | 6 600 | 1,46 %     | -3,65 %        |
| ORAGROUP TOGO (ORGT)     | 2 825 | 0,89 %     | -28,03 %       |
| SETAO CI (STAC)          | 1 145 | 0,44 %     | 20,53 %        |

**PLUS FORTES BAISES**

| Titres                | Cours | Evol. Jour | Evol. annuelle |
|-----------------------|-------|------------|----------------|
| NEI-CEDA CI (NEIC)    | 635   | -7,30 %    | -20,63 %       |
| SICABLE CI (CABC)     | 1 030 | -4,19 %    | -11,97 %       |
| VIVO ENERGY CI (SHEC) | 800   | -3,61 %    | 6,67 %         |
| TOTAL CI (TTLC)       | 2 110 | -1,86 %    | 11,35 %        |
| ONATEL BF (ONTBF)     | 3 440 | -1,71 %    | 7,50 %         |

**INDICES PAR COMPARTIMENT**

| Base = 100 au 02 janvier 2023 | Nombre de sociétés | Valeur | Evol. Jour | Evol. annuelle | Volume  | Valeur      | PER moyen |
|-------------------------------|--------------------|--------|------------|----------------|---------|-------------|-----------|
| BRVM-PRESTIGE                 | 10                 | 106,11 | -0,51 %    | 6,11 %         | 556 527 | 122 675 901 | 6,19      |
| BRVM-PRINCIPAL                | 36                 | 96,60  | -0,41 %    | -3,40 %        | 58 197  | 256 937 825 | 9,46      |

**INDICES SECTORIELS**

| Base = 100 au 14 juin 1999 | Nombre de sociétés | Valeur   | Evol. Jour | Evol. annuelle | Volume  | Valeur      | PER moyen |
|----------------------------|--------------------|----------|------------|----------------|---------|-------------|-----------|
| BRVM - INDUSTRIE           | 11                 | 97,37    | 0,08 %     | -6,57 %        | 9 894   | 20 967 645  | 24,62     |
| BRVM - SERVICES PUBLICS    | 5                  | 485,61   | -0,86 %    | -0,73 %        | 6 123   | 48 066 125  | 9,07      |
| BRVM - FINANCES            | 15                 | 77,64    | -0,05 %    | 2,82 %         | 575 915 | 230 715 026 | 6,96      |
| BRVM - TRANSPORT           | 2                  | 357,22   | -1,32 %    | 4,54 %         | 3 217   | 4 512 575   | 5,70      |
| BRVM - AGRICULTURE         | 5                  | 286,82   | -0,08 %    | 1,15 %         | 13 868  | 63 872 680  | 5,59      |
| BRVM - DISTRIBUTION        | 7                  | 362,45   | -0,94 %    | 1,09 %         | 5 687   | 11 456 775  | 26,29     |
| BRVM - AUTRES SECTEURS     | 1                  | 1 412,79 | 0,44 %     | 20,53 %        | 20      | 22 900      | 13,75     |

| Indicateurs                         | BRVM COMPOSITE   |
|-------------------------------------|------------------|
| PER moyen du marché                 | 7,93             |
| Taux de rendement moyen du marché   | 7,48             |
| Taux de rentabilité moyen du marché | 7,62             |
| Nombre de sociétés cotées           | 46               |
| Nombre de lignes obligataires       | 120              |
| Volume moyen annuel par séance      | 520 251,00       |
| Valeur moyenne annuelle par séance  | 1 104 820 022,17 |

| Indicateurs                      | BRVM COMPOSITE |
|----------------------------------|----------------|
| Ratio moyen de liquidité         | 18,73          |
| Ratio moyen de satisfaction      | 20,35          |
| Ratio moyen de tendance          | 108,60         |
| Ratio moyen de couverture        | 92,08          |
| Taux de rotation moyen du marché | 0,06           |
| Prime de risque du marché        | 6,71           |
| Nombre de SGI participantes      | 28             |

**Définitions**

Volume moyen annuel par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances  
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances  
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)  
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)  
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)  
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)  
 Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capit flottant)  
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif  
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende  
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées  
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat

**BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES**

Siège Social : Abidjan - Côte d'Ivoire, 18 av. Joseph Anoma  
 Adresse : 01 BP 3802 Abidjan 01  
 Tel : +225 20 31 55 50 / +225 20 32 66 85  
 Fax : +225 20 32 66 84  
 E-mail : brvm@brvm.org Site web : www.brvm.org

**PAYS DE L'UEMOA**



**UCA**  
 UNITED CAPITAL FOR AFRICA S.A.  
 Av. proche, rue en face de l'église Saint Michel allant vers Caboma, immeuble Comète lot 202 parcelle « d », Cotonou - BENIN  
 001 BP 8690 RP  
 uca@ucasgi.com  
 (229) 21 31 00 21 / 61 18 18 00  
 (229) 21 31 00 21  
 www.ucasgi.com

**SGI BENIN**  
 Carré 211 St Michel  
 immeuble SGI-Bénin 01 BP  
 4546 Cotonou.  
 Tél : (229) 21 31 15 41  
 21 31 15 71

**BOA CAPITAL SECURITIES**  
 Groupe BMCE BANK  
 BOA CAPITAL SECURITIES  
 Siège BOA Benin,  
 Boulevard de France  
 Tel : (229)  
 21315343/64182121

**SOCIETE DE BOURSE**  
 AGI  
 Immeuble de l'Africaine des Assurances  
 Face à la Direction de l'Emigration Immigration  
 01 BP 8668 RP Cotonou  
 contact@sgi-agi.com  
 +229 21318733  
 +229 21316065

**AFRICABOURSE**  
 Avenue Steinmetz Face  
 Immeuble Air Gabon 01 BP  
 6002 COTONOU BENIN  
 Tél : (229) 21 31 88 35 /  
 21 31 88 36

**BIIC Financial Services**  
 Société de gestion et d'intermédiation  
 Boulevard Saint Michel  
 Immeuble Agence BIIC Dantokpa  
 01 BP. 7700 Cotonou  
 Tél. +229 21324875  
 Tél. +229 21324876  
 sgibfs@biic-financialservices.com

**Quelques pharmacies à Cotonou**

| N° | NOM DE LA PHARMACIE             | TELEPHONE                  | ARR   |
|----|---------------------------------|----------------------------|-------|
| 1  | SILOE DEGAKON                   | 99070606                   | 1ER   |
| 2  | SURU-LERE                       | 64341313/99480846          |       |
| 3  | TANTO                           | 64104471                   |       |
| 4  | REINE DES GRÂCES                | 95360822                   | 2EME  |
| 5  | ADETONA LOMNAVA                 | 94012397                   | 3EME  |
| 6  | AGBODJEDO                       | 63425131/61822725          |       |
| 7  | LA BENINOISE                    | 60502956/21377190/21330646 | 4EME  |
| 8  | NOUVELLE PHARMACIE DE L'HABITAT | 63045618/99947477/95508789 |       |
| 9  | ATINKANMEY                      | 94012392/60019772          | 5EME  |
| 10 | GANJI                           | 95943682/60805039          |       |
| 11 | ZONGO                           | 95846920                   |       |
| 12 | DES 4 THERAPIES                 | 21323330/98846095          | 6EME  |
| 13 | JERICHO                         | 95846914                   |       |
| 14 | SAINTE EUPHRASIE DE VOSSA       | 69510000                   |       |
| 15 | MAHUTON                         | 52018944                   |       |
| 16 | AMEN                            | 63016565/67309529          | 7EME  |
| 17 | MARINA                          | 94018724                   |       |
| 18 | SAINTE GABRIEL                  | 95605656                   | 8EME  |
| 19 | KINDONOU                        | 21380115                   | 9EME  |
| 20 | DE L'AMITIE                     | 21380512/95869239          | 10EME |
| 21 | NOUVELLE PHARMACIE FIFADJI      | 62646802                   |       |
| 22 | VEDOKO                          | 94018722                   |       |
| 23 | DE LA PAIX                      | 21303865/97604362          | 11EME |
| 24 | LA MADONE                       | 95338399/94013982          | 12EME |
| 25 | SAINTE LOUIS                    | 95859686                   | 13EME |
| 26 | LES PYLONES                     | 66826813/95924231          |       |
| 27 | LULI LULI                       | 98656060                   |       |

**Jours du marché Dantokpa**

| Mars 2023                    |
|------------------------------|
| <b>Mercredi 1 Mars 2023</b>  |
| <b>Lundi 5 Mars 2023</b>     |
| <b>Jeudi 9 Mars 2023</b>     |
| <b>Lundi 13 Mars 2023</b>    |
| <b>Vendredi 17 Mars 2023</b> |
| <b>Mardi 21 Mars 2023</b>    |
| <b>Samedi 25 Mars 2023</b>   |
| <b>Mercredi 29 Mars 2022</b> |

**Taux de change**

| Devises étrangères                     | Franc CFA (1Xof) |
|--|------------------|
| Dollar (USD)                           | 652,73           |
| Euro                                   | 655,95           |
| Livre Sterling (GBP - Grande Bretagne) | 775,87           |
| Naira (NGN - Nigeria)                  | 1,57             |
| Cedi (GHS - Ghana)                     | 80,69            |
| Rand (ZAR - Afrique du Sud)            | 38,18            |
| Yen (JPY)                              | 4,7              |
| Yuan (CNY)                             | 97,15            |
| Rouble russe (RUB)                     | 10,44            |
| Franc Suisse (CHF)                     | 665,26           |
| Franc Guinéen (GNF)                    | 0,07             |
| Roupie indienne (INR)                  | 8,2              |
| Droits de tirage spéciaux (FMI)        | 856,57           |
| Or (XAU)                               | 1131857,00       |
| Argent (XAG)                           | 12480,68         |

**Prix des produits de première nécessité appliqués dans les marchés**

| produits                          | Unité de mesure       | Prix (en FCfa)     |
|-----------------------------------|-----------------------|--------------------|
| Maïs                              | Tongolo               | 250                |
| Mil                               | Tongolo               | 350/400            |
| Gari ordinaire                    | Tongolo               | 350                |
| Gari fin                          | Tongolo               | 400                |
| Haricot rouge                     | Tongolo               | 650                |
| Haricot blanc                     | Tongolo               | 700/800            |
| Arachide décort. Gros grains      | Tongolo               | 800                |
| Piment vert (gbataki)             | Tongolo               | 500                |
| Tomate fraîche                    | Grand Panier          | 40.000/50.000      |
| Oignon p m g                      | Panier (40)           | 1500/2000/3000     |
| Farine de cossette d'igname       | Tongolo               | 1000               |
| Sésame qualité supérieure         | Tongolo               | 1000               |
| Sel marin local                   | Tongolo               | 350                |
| Sel marin importé                 | Tongolo               | 350                |
| Sucre en morceau                  | Paquet                | 600                |
| Sucre en poudre                   | 1kg                   | 500                |
| Riz ordinaire                     | Tongolo               | Entre 500 et 900   |
| Huile d'arachide locale           | 1litre                | 1400               |
| Huile végétale importée           | 1litre                | 1700               |
| Huile rouge locale                | 1,5litre              | 1000               |
| Igname ordinaire                  | Tas                   | 3500               |
| Igname à piler                    | Tas                   | 4500               |
| Savon palmida                     | 1pain                 | 200                |
| Lait concentré sucré BB et autres | 250g                  | 400/500            |
| Lait concentré sucré Jago         | Plus d'1kg            | 1200               |
| Lait concentré non sucré Peak     | 250g                  | 450                |
| Sardine à huile                   | 250g                  | 500                |
| Couscous Sipa                     | 500g (en sachet)      | 850                |
| Spaghetti Matanti                 | 250g/500g (en sachet) | 300/450            |
| Coquille Maman et autres          | 250g/500g (en sachet) | 300/450            |
| Concentré de tomate               | 150g/250g/1kg         | 125/275/450/1900   |
| Banane                            | Régime                | Entre 3000 et 4000 |
| Œuf                               | Plateau               | 2400/2600          |

Source : Quotidien l'Economiste du Bénin, fait le 21/03/ 2023

**Cours des matières Premières du Mardi 21 Mars 2023**

| Matière première         | Mois       | Dernier   | Var.    | Var. % | Heure    |
|--------------------------|------------|-----------|---------|--------|----------|
| Or                       | Août 2022  | 1.731,95  | -10,35  | -0,59% | 21:17:03 |
| XAU/USD                  |            | 1.733,77  | -8,57   | -0,49% | 21:17:32 |
| Argent                   | Sept 2022  | 19,067    | -0,169  | -0,88% | 21:17:11 |
| Cuivre                   | Sept 2022  | 3,4242    | -0,0978 | -2,78% | 21:17:32 |
| Platine                  | Oct 2022   | 857,90    | -24,90  | -2,82% | 21:17:32 |
| Palladium                | Sept 2022  | 2.137,50  | -19,10  | -0,89% | 21:17:01 |
| Pétrole brut WTI         | Août 2022  | 103,61    | -1,18   | -1,13% | 21:17:32 |
| Pétrole Brent            | Sept 2022  | 106,57    | -0,45   | -0,42% | 21:17:32 |
| Gaz naturel              | Août 2022  | 6,429     | +0,395  | +6,55% | 21:17:14 |
| Fioul                    | Août 2022  | 3,7730    | +0,1001 | +2,73% | 21:17:28 |
| Essence RBOB             | Août 2022  | 3,4612    | +0,0141 | +0,41% | 21:17:28 |
| Gasoil Londres           | Août 2022  | 1.123,00  | +49,50  | +4,61% | 21:17:26 |
| Aluminium                |            | 2.380,00  | -72,00  | -2,94% | 19:25:38 |
| Zinc                     |            | 3.049,50  | -32,00  | -1,04% | 19:27:17 |
| Nickel                   |            | 21.880,00 | +132,50 | +0,61% | 19:55:12 |
| Cuivre                   |            | 7.611,00  | -179,00 | -2,30% | 19:30:02 |
| Blé américain            | Sept 2022  | 855,30    | -35,70  | -4,01% | 20:20:06 |
| Riz Paddy                | Sept 2022  | 16,532    | +0,077  | +0,47% | 20:20:06 |
| Maïs américain           | Sept 2022  | 635,00    | +1,75   | +0,28% | 20:19:59 |
| Soja américain           | Août 2022  | 1.519,12  | +6,12   | +0,40% | 20:19:57 |
| Huile de Soja américaine | Déc 2022   | 61,28     | +0,79   | +1,31% | 20:19:56 |
| Farine de soja           | Déc 2022   | 400,10    | -3,60   | -0,89% | 20:20:06 |
| Coton américain          | Déc 2022   | 94,88     | -0,75   | -0,78% | 20:20:01 |
| Cacao américain          | Sept 2022  | 2.378,00  | +60,00  | +2,59% | 19:29:00 |
| Café US C                | Sept 2022  | 212,92    | -7,53   | -3,42% | 19:30:04 |
| Café de Londres          | Sept 2022  | 1.968,00  | -2,00   | -0,10% | 18:30:07 |
| Sucre américain          | Oct 2022   | 18,92     | -0,10   | -0,53% | 18:59:00 |
| Jus d'orange             | Sept 2022  | 164,18    | +0,63   | +0,39% | 20:00:07 |
| Bétail                   | Août 2022  | 136,30    | +2,35   | +1,75% | 20:04:59 |
| Porc                     | Juill 2022 | 113,18    | +0,32   | +0,29% | 20:04:57 |
| Bovins d'engraissement   | Août 2022  | 174,96    | +2,48   | +1,44% | 20:05:04 |
| Bois de construction     | Juill 2022 | 663,00    | +4,00   | +0,61% | 20:39:44 |
| Avoine                   |            | 486,10    | +1,90   | +0,39% | 20:19:17 |

**Prix des produits hydrocarbures et gaz**

| Produits                               | Unité de mesure            | Prix (en FCfa) |
|--|----------------------------|----------------|
| Essence                                | 1l                         | 600            |
| Pétrole                                | 1L                         | 851            |
| Gasoil                                 | 1L                         | 668            |
| Mélange                                | 1L                         | 615            |
| Gaz domestique                         | 6kg (petite bouteille)     | 4770           |
|  | 12,5kg (moyenne bouteille) | 9900           |
|  | 18kg (grande bouteille)    | 14.300         |
| Huile à moteur (essence)               | Bidon (1L)                 | 2.900          |
|  | Bidon (4L)                 | 9.590          |
| Huile à moteur (diésel)                | Bidon de 4Littres          | 10.535         |
| Huile à moteur (Atf boîte automatique) | 2littres                   | 6.320          |
| Huile à moteur (à pont EP 90)          | 2Littres                   | 6.130          |
| Huile à moteur en vrac                 | 1Litre                     | 2.265          |
| Huile à moteur diesel                  | 1Litre                     | 2.165          |
| Huile à 2 temps en vrac                | 1L                         | 1.635          |
| Graisse                                | 0,400g                     | 2.940          |
| Eau distillée                          | 1,5L                       | 850            |
| Eau de refroidissement                 | Bidon (1,5L)               | 1.600          |
|  | Bidon (5L)                 | 5.000          |
| Electrolyte                            | 5L                         | 4.000          |
| E140 en vrac                           | 1L                         | 2.175          |
| E140 camion et 4X4                     | Bidon de 2L                | 6.295          |

Source : Station « JNP » du Mardi 21 Mars 2022

**Les marchés locaux qui s'animent par huitaine**

| Departements | Lieux      | Noms       | Jours    |
|--------------|------------|------------|----------|
| Alibori      | Malanville | Malanville | dimanche |
|              | Ségbana    | Ségbana    | dimanche |
|              | Bérébouaye | Bérébouaye | samedi   |
|              | Malanville | Malanville | samedi   |
|              | Karimama   | Karimama   | vendredi |
|              |            | Matéri     | Matéri   |
| Tanguiéta    |            | Tanguiéta  | lundi    |
| Cobly        |            | Cobly      | mercredi |
|              | Gaouga     | Gaouga     | mardi    |
|              | Kassoua    | Kassoua    | mardi    |
| Mono         | Grand-Popo | Grand-Popo | mardi    |
|              | Agoué      | Agoué      | mercredi |
| Zou          | Djalloukou | Djalloukou | dimanche |
|              | Massi      | Massi      | dimanche |
|              | Agouna     | Agouna     | mardi    |
|              | Ikémon     | Ikémon     | mercredi |
|              |            |            |          |
| Borgou       | Gogounou   | Gogounou   | dimanche |
|              | Bembéréké  | Bembéréké  | jeudi    |
|              | Kalalé     | Kalalé     | jeudi    |
|              | Tchaourou  | Tchaourou  | lundi    |
|              | Tchikandou | Tchikandou | mardi    |
|              | Fô-Bouré   | Fô-Bouré   | mercredi |
|              | Sokka      | Sokka      | mercredi |
|              | Parakou    | Azeke      | samedi   |
|              | N'Dali     | N'Dali     | samedi   |
|              | Dunkassa   | Dunkassa   | vendredi |
| Collines     | Ouèdèmè    | Ouèdèmè    | dimanche |
|              | Ouessè     | Ouessè     | jeudi    |
|              | Gobada     | Gobada     | lundi    |
|              | Savè       | Savè       | lundi    |
|              | Tchetti    | Tchetti    | lundi    |
|              | Glazoué    | Glazoué    | mercredi |
|              | Lahotan    | Lahotan    | mercredi |
| Donga        | Bénin      | Bénin      | jeudi    |
|              | Tokotoko   | Tokotoko   | lundi    |



# Prix du litre d'essence dans les pays africains en 2023:

|                            |                                       |                                 |   |
|----------------------------|---------------------------------------|---------------------------------|---|
| 1.Libye : 19,01 FCFA       | 14.Sao Tomé et Principe : 642,44 FCFA | 26.Namibie : 754,54 FCFA        | 37.Guinée : 855,50 FCFA                   |
| 2.Angola : 195,35 FCFA     | 15.Benin : 650 FCFA                   | 27. Guinée-Bissau : 760 FCFA    | 38.Mali : 881,72 FCFA                     |
| 3.Algérie : 205,19 FCFA    | 16.Ethiopie : 654,24 FCFA             | 28.Afrique du sud : 761,38 FCFA | 39.Sénégal : 890,90 FCFA                  |
| 4.Egypte : 267,47 FCFA     | 17.Soudan : 659,49 FCFA               | 29.Côte d'ivoire : 775 FCFA     | 40.Kenya : 892,21 FCFA                    |
| 5.Nigeria : 278,61 FCFA    | 18.Mauritanie : 681,77 FCFA           | 30.Ghana : 780,11 FCFA          | 41.Djibouti : 898,11 FCFA                 |
| 6.Tunisie : 499,59 FCFA    | 19.Sierra Leone : 685,71 FCFA         | 31.Lesotho : 780,11             | 42.Zambie : 899,53 FCFA                   |
| 7.Tchad : 518,54 FCFA      | 20.Togo : 700,79 FCFA                 | 32.Madagascar : 812,23 FCFA     | 43.Rwanda : 909,25 FCFA                   |
| 8.Niger : 557,22 FCFA      | 21.Botswana : 705,37 FCFA             | 33.Cap-vert : 826,65 FCFA       | 44.Burundi : 963,66 FCFA                  |
| 9.Gambie : 590 FCFA        | 22.Tanzanie : 744,71 FCFA             | 34.Mozambique : 837,14 FCFA     | 45.Seychelles : 994,47 FCFA               |
| 10.Gabon : 605 FCFA        | 23.Libéria : 734,87 FCFA              | 35.Maroc : 844,35 FCFA          | 46.Ouganda : 1022,01 FCFA                 |
| 19. Zimbabwe : 624,82 FCFA | 24.Comores : 750 FCFA                 | 36.RDC : 853,53 FCFA            | 47.Maurice : 1035,12 FCFA                 |
| 11.Congo : 625 FCFA        | 25.Burkina Faso : 750 FCFA            |                                 | 48.Malawi : 1048,23 FCFA                  |
| 12.Cameroun : 630 FCFA     |                                       |                                 | 49.Érythrée : 1311,10 FCFA                |
| 13.Somalie : 635,89 FCFA   |                                       |                                 | 50.République centrafricaine : 1.500 FCFA |

## HOROSCOPE finance

**Bélier** Si vous vous laissez aller à de folles dépenses, vous serez aussitôt dans une impasse. Astreignez-vous à faire des économies et à gérer votre budget avec rigueur. Vous allez bientôt traverser une période de vaches maigres.

**Taureau** Soyez tout particulièrement prudent aujourd'hui en ce qui concerne le domaine financier, où votre jugement ne sera pas toujours excellent. Evitez d'engager des sommes trop importantes par rapport à vos moyens dans des affaires dont vous n'êtes pas absolument sûr de l'issue. Vigilance également dans le domaine immobilier : un contrat peut ne pas être très net et laisser la porte ouverte à d'épineux problèmes juridiques.

**Gémeaux** Mercure en cette configuration va vous souffler d'excellentes idées pour améliorer votre niveau de vie ou pour rentabiliser vos économies. Prenez rendez-vous avec votre banquier ; vous pourrez alors, grâce à ses conseils, tirer un bon parti de vos intuitions. Pluton pourra vous valoir une bonne surprise ; mais il vous faudra réagir rapidement pour profiter de l'occasion qui s'offrira à vous.

**Cancer** Mettez à présent de l'ordre dans vos affaires pécuniaires et faites vos comptes de manière à ne pas être pris ensuite au dépourvu. Une petite rentrée financière n'est pas impossible aujourd'hui. Mais ne vous lancez pas aussitôt dans des dépenses inutiles, faites plutôt fructifier vos fonds !

Journée délicate financièrement. Faites le dos rond et attendez en espérant des jours meilleurs, qui ne sauraient tarder. Ne vous laissez pas entraîner par votre impatience, car vos coups de tête vous feraient tomber dans le vide.

**Lion**

Un petit voyage serait agréable actuellement et il vous détendrait tout en vous permettant de réaliser l'un de vos buts. Attention cependant de ne pas vider votre compte en banque ! Pour une fois, prenez les conseils de professionnels avisés, d'amis discrets, voire de votre bien-aimé... Les affaires d'argent sont délicates de nos jours !

**Vierge**

**Balance** Cette journée sera relativement calme, marquée surtout par la nécessité de remettre de l'ordre dans vos finances, d'accumuler des biens et de préparer matériellement votre avenir. Evitez cependant de lâcher la proie pour l'ombre et d'hypothéquer le présent sous le prétexte d'assurer vos vieux jours.

**Scorpion** Votre esprit sera principalement axé sur le gain. En effet, cet aspect de Pluton, qui a trait aux biens et à la fortune, favorisera un renouveau d'appétit pour la richesse et la possession. Votre flair pour les bonnes affaires, petites ou grandes, se développera et s'affinera. Vous saurez apprécier avec lucidité les possibilités de bénéfices dans le domaine de la spéculation et des opérations boursières ou commerciales.

**Sagittaire** Votre équilibre budgétaire sera protégé par Saturne. Un coup de chance incroyable est d'ailleurs possible. Si vous faites partie des heureux élus qui ont droit à une bonne surprise, restez quand même prudent : placez cet argent au lieu de le dépenser.

**Capricorne** La réussite matérielle fera partie des dons que vous prodiguera aujourd'hui Mars. Vous pourriez emporter une excellente affaire financière ou gagner une somme conséquente à un jeu de hasard ; n'oubliez pas de consulter votre nombre de chance.

**Verseau** La planète Saturne en bel aspect vous permettra de vous sentir bien dans votre peau et de connaître la joie de vivre. Il faudra pourtant vous garder d'une certaine euphorie et d'un optimisme béat, qui pourraient vous pousser au laisser-aller. Vous devrez surtout résister à l'impulsion de dépenser, d'acheter des quantités de choses qui ne se révéleront pas indispensables. Prenez note de cet avertissement de Benjamin Franklin : "Si vous achetez ce qui est superflu, vous vendrez bientôt ce qui est nécessaire".

Vous aurez la possibilité de réaliser des transactions financières profitables, et vous entendrez profiter de cette possibilité au lieu de ne penser qu'à faire la fête. Vous serez aussi en mesure de régler aujourd'hui une affaire litigieuse qui traînait depuis longtemps.

**Poissons**

## L'économiste

Journal spécialisé d'information d'analyse et d'investigation économique, financière et boursière Edité par l'Agence de

Communication "CHEZ VOUS"  
N° 0997 MISP / DC / SG / DAI / SCC du 25 / 10 / 2007  
Sikèkòdji zone résidentielle, 2<sup>ème</sup> rue à droite en quittant le

carrefour Marina pour la Mairie de Cotonou, carré N°83

Email : leconomistbenin1@gmail.com

Site : www.leconomistbenin.com

### Directeur Général

Léonard DOSSOU  
(00229) 95 429 626 / 97 096 417

### Assistant du Directeur Général

Calixte ADIYETON  
(66 232 545)

### Secrétaire caissière

Ella Viviane HOUHEMOMEGAN (97 14 85 43)

### Directeur de publication

Jules AFFODJI

### Rédacteur en chef

Jean Claude KOUAGOU  
(97 720 976)

### Secrétaire de rédaction

Abdul Wahab ADO  
(66656265)

### Rédacteurs

Nestor DEHOUINDJI  
Bidossessi WANOU  
(67 20 33 27)

Sylvestre TCHOMAKOU  
Falco Vignon

### Raoul Gandaho

(Correspondant Ouémé Plateau)  
Mouhamed Bouhari SAÏDOU  
(Br. Borgou/Alibori)

### Rock AMADJI

(Correspondant Zou-Collines)

### Emmanuel AKAKPO

(Br Atacora-Donga)

### Issa SIKITI DA SILVA

(Correspondant RDC)

Modeste COCO (Consultant)

Représentant de l'Economiste du Bénin en Europe, Bureau de Paris:

### Franck Vial, correspondant France

de l'Economiste du Bénin

Tel +330671790990

Mail : eco.benin.paris@gmail.com

### Directrice commerciale

Rigel BATCHO  
(69190880)

### Graphiste

Gisèle NOUDAÏKPON  
(62323855)

## Guerre russo-ukrainienne

## Le « tribunal pour l'Ukraine » ou la chasse aux sorcières à l'Occidentale

Dès le déclenchement de l'opération militaire russe sur le territoire de l'Ukraine, le 24 février 2022, les institutions occidentales - non pas internationales comme aiment se dire les fonctionnaires occidentaux en ayant la prétention d'une représentativité mondiale, mais qu'occidentales - se soulèvent d'une manière particulièrement prompte et se rappellent, tout à coup, de l'importance et de la pertinence du droit pénal international.

Ils se rappellent l'importance et la pertinence du droit pénal international qui régit la poursuite des personnes responsables de crimes internationaux, en particulier des crimes d'agression, crimes de guerre et des crimes contre l'humanité qui restaient dans les oubliettes et dont l'existence même paraissait discutable lors des guerres d'agression menées par les pays occidentaux et largement accompagnées de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité. Ce droit est, enfin, mis sous les projecteurs bienveillants des administrateurs du « joli petit jardin entouré de hauts murs pour empêcher la jungle de l'envahir », selon l'expression tant poétique du responsable de la politique étrangère du « joli petit jardin ».

**Les doubles standards**

Dès le moment qu'un conflit armé ne fait pas partie de ceux lancés par un pays ou une coalition occidentale - une mobilisation des acteurs régionaux et internationaux totalement inédite, selon les déclarations mêmes des acteurs occidentaux, est entreprise dès les premiers jours de la campagne militaire de Russie.

Une initiative dont l'ampleur est sans précédent dans l'histoire contemporaine, et ceci sans aucune préoccupation des voix d'indignation qui se lèvent de par le monde exigeant de savoir pourquoi lors d'agressions étatiques répétées de grandes ampleurs des dernières décennies commises par l'Occident, strictement aucune mobilisation au niveau des institutions judiciaires dites internationales n'a eu lieu ou, plus exactement, a été étouffée à chaque fois par les puissances dominatrices.

Le silence en guise de réponse est parfaitement placé, car on ne répond pas à des questions rhétoriques : les agresseurs, quand ce sont les pays occidentaux avec les Etats-Unis en tête, ne sont pas particulièrement motivés ni pour se trainer devant la justice internationale, ni pour y être condamné.

La toute récente déclaration

de la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen dans le cadre du soi-disant examen par la Commission de la version de l'implication des États-Unis dans les explosions du Nord Stream : « ...au cours de toutes les années d'existence de l'Amérique, pas un seul fait de violation du droit international ou d'actions hors du cadre du droit international n'a été établi et confirmé. La réputation irréprochable de l'État américain nous permet de ne pas envisager cette version » atteint des sommets inégalés de cynisme.

Dès février 2022, les pays du monde non occidental, observant la flagrance des doubles standards appliqués d'une manière systématique par la communauté politico-militaire occidentale, s'éloignent d'une manière accélérée de cette dernière, constatant, à juste titre, qu'ils peuvent être les prochaines victimes du réveil du zèle occidental vis-à-vis du droit international.

**Le futur vote de l'Assemblée générale de l'ONU en faveur d'un « tribunal » contre la Russie**

A l'instar des Etats-Unis qui utilisent l'extraterritorialité du droit américain contre leurs concurrents en tant qu'arme de guerre économique - ce qui est totalement illégal selon le droit international, mais parfaitement légal et commode du point de vue de la législation américaine - le bloc atlantiste se penche sur la question de la création d'une structure judiciaire extraterritoriale.

Une telle structure serait totalement illicite selon le droit international et ne représenterait qu'une faible minorité en termes de la population de la terre étant constituée que du bloc occidental et des pays se situant sous la domination politico-économique de ce dernier.

Lors du futur vote qui ne peut être que consultatif de l'Assemblée générale de l'ONU à l'initiative du bloc occidental sur la création d'un tribunal contre la Russie, le score plus que médiocre vis-à-vis de la représentativité de la population mondiale est connu d'avance.

Alors, c'est le nombre



● Oleg Nesterenko

de pays qui l'approuveront qui sera mis en avant. Le nombre qui serait dû, notamment, à l'approbation par les Etats nains tels que San Marino, Kiribati, Luxembourg, Vanuatu, Monténégro, Antigua et Barbuda, Liechtenstein, Bahamas, Islande, Nauru, Andorre, Comores, Barbade, Fiji, Malte, Iles Marshall, Micronésie, Monaco, Monténégro, Palau, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Samoa, Lituanie, São Tomé-et-Príncipe, Tonga, Tuvalu, Estonie, Chypre, Djibouti, Lettonie et Trinité-et-Tobago. L'ensemble des votes de ces 33 pays mentionnés dont la population en commun ne représente, à titre d'exemple, même pas 10% de la population d'un seul pays tel que le Brésil, seront présentés par le bloc « atlantiste » en tant que « majorité » faisant partie du monde « libre et démocratique ».

Les pays non occidentaux qui voteront contre la Russie seront uniquement ceux qui se trouvent sous la domination politico-économique partielle ou totale de l'occident. Comme exemple, la République Islamique des Comores - pays que je connais assez bien, étant, depuis plus de quinze ans, conseiller spécial d'un ancien ministre de l'Intérieur, ancien candidat à la présidence des Comores et président d'un parti politique de l'opposition. Un pays qui votera fort probablement en faveur de la création d'une Cour pour l'Ukraine, de plus que les

Comores ont une bonne expérience dans le domaine : ils ont déjà créé par le passé une Cour spéciale permanente qui s'appelle Cour de la Sureté d'Etat - outil de la répression de l'opposition dans les mains de la dictature installée au pouvoir avec l'aide bienveillante de ses superviseurs occidentaux dans le cadre de leur politique néocoloniale.

**Les fondements « légaux » du tribunal contre la Russie ou un exercice de la démagogie hors-la-loi.**

Dans cette page, mon attention n'est ni de démontrer les éléments tant nombreux et indiscutables de la sélectivité toute particulière du camp occidental « atlantiste » vis-à-vis du choix des pays visés par leur indignation dit des « civilisés » face à la barbarie, ni de d'étaler leurs propres et nombreux crimes d'agressions, crimes de guerre et crimes contre l'humanité perpétrés par le monde d'une manière quasi discontinuée durant les dernières décennies et restés totalement impunis, ni de commenter les preuves matérielles plus que discutables et les mises en scène présumées entreprises par le pouvoir ukrainien sur le théâtre de guerre en Ukraine, ni même de pointer du doigt le refus général et silencieux de l'occident collectif à admettre et à prendre en considération non pas des dizaines, mais plus d'un millier de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité commis par les représentants de l'Etat ukrainien contre une partie de son

propre peuple - crimes parfaitement documentés et répertoriés par les institutions judiciaires du Donbass.

Mon intention présente n'est que de commenter sur le plan légal les fondements du futur tribunal international hypothétique contre la Russie.

Le 20 et 21 octobre 2022, le Conseil Européen avait invité la Commission Européenne à étudier les options qui permettront « de faire en sorte que les responsables répondent pleinement de leurs actes ».

Le 30 novembre 2022, la Commission Européenne propose la création d'un tribunal spécial soutenu par les Nations unies pour juger la Russie pour les « atrocités et crimes commis pendant la guerre en Ukraine ». La présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen annonce : « Tout en continuant à soutenir la Cour pénale internationale, nous proposons de mettre en place un tribunal spécial, soutenu par les Nations unies, pour enquêter et poursuivre le crime d'agression de la Russie ». Le 9 décembre 2022, le Conseil de l'Europe adopte ces propositions et invite tous les États membres à permettre l'exercice d'un tribunal ayant une compétence universelle ou une compétence nationale, afin de « garantir le succès des enquêtes et des poursuites sur les crimes de guerre commis par la Russie en Ukraine ».

**Les déclarations du Conseil de l'Europe et de la Commission européenne ne sont que purement démagogiques.**

Car, d'une part, l'expression affirmative prémonitoire et l'ignorance flagrante du Conseil de l'Europe du principe de base de la jurisprudence en matière pénale qui est la présomption d'innocence, inscrite, aussi étonnant que cela peut paraître dans le cas présent, dans l'article 6 de la Convention européenne des droits de l'homme et qui se fonde sur l'article 11 de la Déclaration universelle des droits de l'homme de l'ONU - est un élément plus que parlant sur le fonctionnement et l'objectivité du prétendu futur « tribunal ». En ce qui concerne les

garanties du « succès des enquêtes » - c'est déjà de l'acquis. Nulle importance s'il y aura des enquêtes sérieuses ou non : ceci est factuellement prouvé par les déclarations affirmatives contre la Russie avant même le commencement de l'étude des preuves. En vue de la spécificité du « tribunal » que le bloc occidental est en train d'envisager de mettre en place, il est totalement inconcevable que les « preuves » présentées puissent être irrecevables et classées sans suite.

Le résultat d'un « procès » contre la Russie dans le cadre d'un tel « tribunal » est connu d'avance. Nul besoin ni de preuves, ni de juges, ni d'avocats : le verdict est déjà prononcé.

D'autre part, unique possibilité de garantir le succès des poursuites sur « les crimes de guerre commis par la Russie en Ukraine » est la bonne volonté du système judiciaire de la Fédération de Russie à participer dans la mascarade politique de la chasse aux sorcières qui est en train d'être organisée par les institutions européennes qui n'ont aucune légitimité ni juridique, ni morale auprès de la Russie. Le futur verdict ne sera, bien évidemment, jamais appliqué en conséquence de l'illégitimité en termes de compétences juridiques de son émetteur aux yeux, tout au moins, de la justice de la Fédération de Russie. Il est important de noter que si tenir des discours accusatoires et des discours sur la création d'un nouveau « tribunal » de la part d'hommes politiques représentant le pouvoir « atlantiste » est parfaitement compréhensible et logique, vu la stratégie politique qu'ils représentent et les intérêts personnels dans la pérennisation des sièges qu'ils occupent, les entendre en écho de la part de nombreux prétendus experts, juristes et, surtout, universitaires et chercheurs occidentaux est déconcertant.

● Tribune de Oleg Nesterenko  
Président du Centre de Commerce et d'Industrie Européen ; Ancien professeur auprès des Masters des grandes Ecoles de Commerce de Paris, Conseiller spécial de Mr Achirafi Saïd Hachim, ancien ministre de l'Intérieur de la République Islamique des Comores, Président de « R.D.C. », Parti politique, Spécialiste de la Russie, de la CEI et de l'Afrique subsaharienne.

## Diaspora béninoise

## Le Consul Maroya pour une intégration réussie des Béninois au Gabon

Le lundi 20 mars 2022, le Consul honoraire du Bénin au Gabon, Youssouf Maroya a rencontré la diaspora béninoise. Avec ses compatriotes, le consul a discuté d'un projet de regroupement en une force unique pour mieux suivre l'intégration socio-professionnelle de chaque béninois dans ce pays et surtout comment chacun pourra y vivre sans enfreindre la législation gabonaise.

● Bidossessi WANOU

Sympathiser et favoriser le vivre ensemble entre Béninois résidant au Gabon, le consul honoraire du Bénin à Libreville, Youssouf Maroya vient d'entamer le processus. Préoccupé par une meilleure insertion socio-professionnelle de ses compatriotes, le Consul les a réunis pour une séance d'échanges. A l'occasion, Youssouf Maroya a partagé avec la diaspora béninoise au Gabon, les bonnes habitudes pour ne pas se retrouver en conflit avec la législation gabonaise. Cette rencontre qui est une première, tient de la volonté du Consul de s'intéresser de près à l'intégration sociale et surtout professionnelle de ses compatriotes. Pour cette première rencontre, le Consul a jeté son dévolu sur les taximen. Dans son intervention, le Consul honoraire a tenu à les sensibiliser en les invitant au respect de la législation. « La rencontre d'aujourd'hui,



● Présidium

c'est une rencontre d'information, de sensibilisation et d'échanges avec les transporteurs, taximen et autres ». A l'en croire, elle marque le début d'une série qui s'étendra à d'autres catégories professionnelles de Béninois vivant au Gabon. « Après cette sensibilisation, la prochaine étape sera une sensibilisation avec les techniciens des différents ministères, le Ministère de l'intérieur, le ministère des transports, le ministère de la justice afin de montrer aux taximen béninois, comment vivre au Gabon dans la paix ». Selon le consul, le respect de la réglementation gabonaise est un

préalable et c'est l'une des préoccupations au cœur de cette séance. Dans la perspective de ne laisser personne en rade, le Consul a annoncé une opération de recensement de toutes les catégories professionnelles de béninois au Gabon afin de les programmer pour la même séance les prochains jours. A terme, un bureau de coordination sera mis en place où chaque sensibilité sera représentée. « Ce recensement va nous permettre de connaître d'abord tous les Béninois et de faire un effort pour que le vivre ensemble soit de rigueur et surtout de garder des relations constantes avec nos concitoyens ». Venus nombreux, les Béninois résidant au Gabon ont salué l'initiative du Consul et souhaité qu'elle se pérennise pour permettre de mieux fraterniser et surtout afin de réussir dans l'unité. Sachant que le Bénin et le Gabon entretiennent d'excellentes relations à ce jour, le Consul et ses compatriotes entendent par leur regroupement travailler à consolider davantage les liens entre les deux pays à travers des initiatives qui profiteront mutuellement aux deux Etats. Dans un contexte d'intégration africaine, le Bénin tout comme le Gabon dispose d'atouts nécessaires qu'on valoriserait mieux dans un contexte de coopération gagnant-gagnant. Tous deux, pays de paix, les climats y sont favorables d'ailleurs aux bonnes relations d'amitié et c'est aux Béninois de Libreville de poser les jalons.



## Arnaques relatifs aux services de microfinance

## Le FNM invite le public à la vigilance

Le ministère en charge de la Microfinance, à travers le Fonds National de la Microfinance (FNM) invite le public à la vigilance selon les cas d'arnaques relatifs aux services de microfinance, notamment le microcrédit Alafia.



● Les DG de l'ANSSFD et du FNM

## DECLARATION DE PRESSE DU FNM

Depuis quelques temps, il nous est signalé des cas d'arnaques relatifs aux services de microfinance, notamment le microcrédit Alafia. Il s'agit de personnes malintentionnées et parfois de structures illégales se faisant passer pour des intermédiaires du Fonds National de la Microfinance (FNM) et qui proposent aux femmes contre paiement de frais exorbitants de dossiers, des services d'octroi de microcrédit Alafia.

Le récent cas est celui de « CONSOLAT-BENIN » qui a mis en place un système de collecte d'épargne du public dans le but d'octroyer à sa clientèle, un Appui Financier Expérimental (allant de 200.000 FCFA à 5.000.000 FCFA) et le Microcrédit Alafia (allant de 50.000 FCFA à 100.000 FCFA).

Le ministère en charge de la Microfinance, à travers le Fonds National de la Microfinance (FNM), grâce à son dispositif d'alerte et le soutien de la police républicaine avait déjà mis la main sur certaines personnes impliquées qui répondront de leurs actes devant la justice.

Madame le Ministre des Affaires Sociales et de la Microfinance tient à préciser qu'il n'y a pas d'intermédiaires autres que les seuls Systèmes Financiers Décentralisés agréés, partenaires sélectionnés pour la mise en œuvre du Microcrédit Alafia, que sont : ALIDE, PADME, FINADEV, PEBCO-BETHESDA, SIA N'SON, Le DEFI, MODEC, MSFP, MDB, IAMD-Microfinance, COMUBA, AFRICA-FINANCES, CESCO, CFAD.

**Par ailleurs, le FNM rappelle que les conditions pour bénéficier du « Microcrédit Alafia » sont les suivantes :**

- avoir une pièce d'identité : Carte d'Identité Nationale ou Certificat d'Identification Personnelle (CIP) ;
- avoir un compte MTN mobile Money ou MOOV Money enregistré au nom du bénéficiaire ;
- être membre d'un groupe de caution solidaire (groupe de 03 ou 05 personnes).

Le montant des crédits octroyés par bénéficiaire est compris entre 30 000 et 100 000 Francs CFA au maximum. En dehors des frais de dossiers et de formation s'élevant à 400 Francs CFA et des frais d'assurance compris entre 360, 600 et 1200 Francs CFA pour les crédits respectifs de 30.000, 50.000 et 100.000 Francs CFA, plus aucun frais n'est exigé.

Par conséquent, le FNM invite le public à la vigilance et à signaler toute tentative d'escroquerie à la Direction Générale du FNM au 21 30 05 18 ou en appelant gratuitement le numéro vert 7320.

Fait à Cotonou, le 21 mars 2023

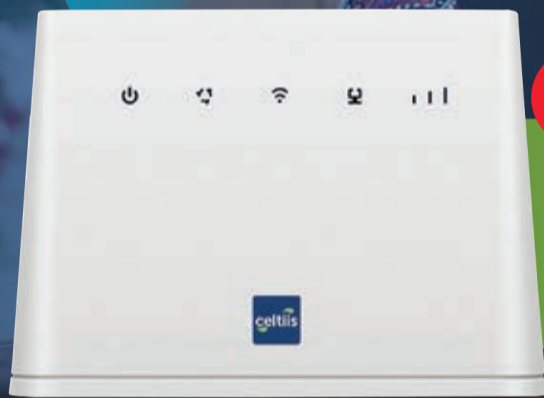
La Direction Générale du Fonds National de la Microfinance

www.celtiis.bj

# CELTIIIS BOX 4G

## LA CONNEXION WIFI EN ILLIMITÉ À DES TARIFS IMBATTABLES

40 000 Fcfa



1 SIM 4G+  
2 forfaits IllimiNet de 20 000 Fcfa (80 Go+)\*



Bienvenue chez vous !

\*2 forfaits IllimiNet de 20 000 Fcfa qui vous donne droit à 40 Go x 2 = 80 Go+ valable 30 jours. Promo valable jusqu'au 19 mai 2023 dans la limite du stock disponible.

Service client: 7373 - Chat WhatsApp: 40 40 40 40

CMJN

CMJN



Avec ARESS, vivez l'Énergie, l'Énergie de Qualité pour tous



LA QUALITE POUR TOUS

f in Instagram Twitter ARESS

(+ 229) 96 63 96 82